



Frais réels : trajet voiture + repas

Par **francinem**, le **20/05/2015 à 14:45**

Bonjour, rnVoici ma situation : rn1/ J'utilise mon véhicule personnel tous les jours pour me rendre sur mon lieu de travail situé à 11 km de chez moi. Je pourrais utiliser les transports (comprenant 2 métros + 1 RER + 20 mn de marche à pied hors transports), mais mon temps de transport serait multiplié par deux, passant de 30 mn à 1h/1h15. rnDe plus je travaille presque systématiquement le week-end, la plupart du temps en soirée ou le dimanche après-midi (lorsqu'il y a moins de transports...). C'est pourquoi j'ai choisi de me rendre en voiture sur mon lieu professionnel. rnDans ces conditions, puis-je déclarer mes frais réels ? Si oui, quels sont les justificatifs à produire précisément ? rnJe ne dispose que de quelques factures de plein d'essence... rnMon employeur doit-il me fournir une attestation ? Si oui, quelles informations doivent paraître dans cette attestation ? rn2/ Par ailleurs, je déjeune tous les midis sur mon lieu de travail car je ne peux retourner déjeuner chez moi (contraintes horaires et distance), je n'ai pas non plus de ticket restaurant et je ne consomme presque qu'exclusivement de la nourriture "personnelle" (que j'apporte de chez moi). Est-ce que je peux tout de même déclarer mes frais de nourriture ? rnÀ quelle hauteur précisément ? 4,60 ou 4,65 € par repas ? rnEt comment le justifier, puisque je ne dispose d'aucune facture... ? rnJe vous remercie d'avance de l'aide que vous pourrez m'apporter !